

# Politique d'Accessibilité du Koncept Business pour les Personnes en Situation de Handicap

## Introduction

L'Organisme de Formation certifié KONCEPT BUSINESS s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Cette politique d'accessibilité reflète notre engagement à créer un environnement inclusif et équitable pour tous nos apprenants.

## Objectifs :

- Assurer l'égalité d'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap.
- Promouvoir une culture de l'inclusion et de la sensibilisation au sein de notre institution.
- Fournir des aménagements raisonnables et un soutien adapté pour répondre aux besoins individuels.

## Mesures d'Accessibilité :

**Aménagements Physiques :** Nos locaux sont équipés pour garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, y compris des rampes, des ascenseurs, et des toilettes adaptés.

## Outils et technologies adaptés :

Nous mettons à disposition des outils pédagogiques et des technologies adaptés pour soutenir l'apprentissage des personnes en situation de handicap sensoriel, cognitif ou autre.

## Accompagnement Personnalisé :

Un référent handicap est désigné pour accompagner les apprenants dans la mise en place de leur parcours de formation adapté et pour faciliter leur intégration.

## Formation du Personnel :

Tous nos formateurs et notre personnel administratif reçoivent une formation sur les enjeux de l'accessibilité et sur les meilleures pratiques pour accompagner les personnes en situation de handicap.

## Procédures :

1. Identification des besoins : Dès l'inscription, un entretien est proposé pour identifier les besoins spécifiques et discuter des aménagements possibles.

### 2. Plan d'Accompagnement Individualisé :

Un plan d'accompagnement individualisé est établi pour chaque apprenant en situation de handicap, précisant les aménagements et le soutien mis en place.

### 3. Suivi et Évaluation :

Un suivi régulier est assuré pour ajuster les aménagements au besoin et évaluer la satisfaction de l'apprenant concernant les mesures d'accessibilité mises en œuvre.

### 4. Engagement et Communication :

Notre politique d'accessibilité est communiquée à tous les apprenants, le personnel, et les partenaires. Elle est disponible sur notre site web et dans nos documents officiels.

Nous nous engageons à réviser et à mettre à jour notre politique d'accessibilité pour répondre aux évolutions des besoins et aux retours des parties prenantes.

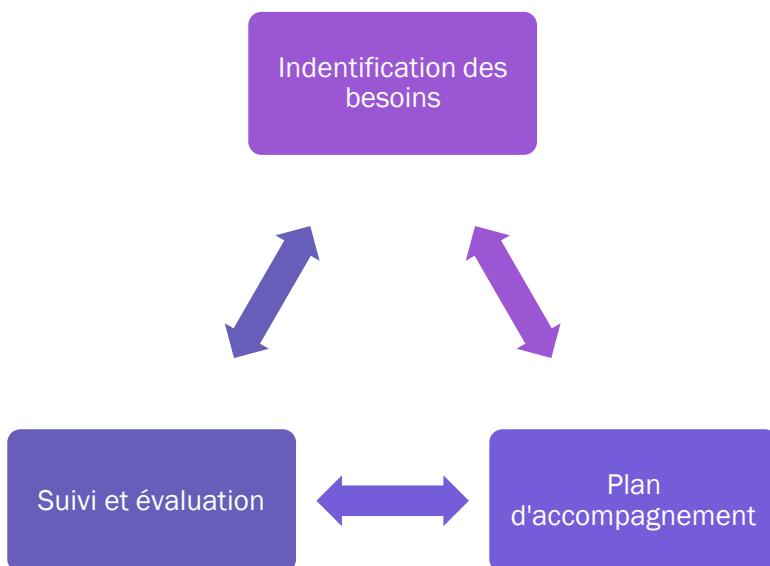
#### Contact :

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire sur notre politique d'accessibilité, veuillez contacter notre référent handicap à [referenthandicap@konceptgroup.fr](mailto:referenthandicap@konceptgroup.fr) ou par téléphone au 0690 907 943.

Page | 1

L'Organisme de Formation certifié Koncept Business est s'inscrit dans la promotion de l'inclusion et à offrir à tous les apprenants les mêmes opportunités de réussite et d'épanouissement professionnel.

#### Processus :



#### Partenaires :



Immeuble MAGIC 1 - Etage 1, Zac de Houelbourg  
III, Rue Jean Gothland - Zone Voie Verte  
Baie-Mahault, 97122, Guadeloupe  
Téléphone : 05 90 32 51 77

Pôle Médico-Social du Conseil  
Départemental de la Guadeloupe, Rue du Docteur Helene, Le Gosier 97190, Guadeloupe  
Téléphone : +590 590 83 14 28